

REGLEMENT CREW COMPETITION

1. Le règlement de l'école Acro'Dance complète le règlement en lien avec celui lié aux compétitions.
2. La charte liée aux crews de compétitions complète le règlement.
3. Tarifs semestriels :
MINI CREW : 1 cours par semaine : CHF 275/ semestre
CREW : 2 cours par semaine : CHF 480/ semestre
MEGA CREW : 3 cours par semaine : CHF 700/ premier semestre
CHF480 /second semestre
4. Les différents groupes de compétitions sont formés par les coaches. Ils représentent l'école Acro'Dance lors de différentes démonstrations et compétitions en Suisse et à l'étranger.
5. Lorsque le groupe se qualifie, le but est de représenter le crew en dehors des frontières suisses. Une cohésion d'équipe une très bonne collaboration des parents et des danseurs est nécessaire.
6. En cas d'organisation d'un voyage à l'étranger, le comité AD'Company se met en place afin d'organiser les différents déplacements des danseurs hors de la Suisse et récolte des fonds pour soutenir les familles.
7. Des ventes de gâteaux/fondues et autres sont fréquemment organisées dans le but de payer les cars pour les compétitions en Suisse.
8. Trois stages **obligatoires** sont organisés par année, dans la mesure du possible, en salle de danse habituelle. Ceci est un très bon moyen d'augmenter le niveau des élèves et de découvrir de nouvelles facettes de la danse hip hop (prix forfaitaires par stage CHF 20 /1h30). La cotisation de CHF 60 de chaque membre de compétition à AD'Company, permet de payer les trois stages obligatoires annuels.
9. Les règlements des différentes compétitions sont stricts concernant les âges des catégories, les danseurs sont répartis dans les crew en fonction.
10. Au terme du spectacle de fin d'année, la direction se réserve le droit de confirmer la participation du danseur de manière tacite ou au travers d'une audition. La participation aux auditions est obligatoire. En cas d'absence, le danseur peut être exclu du crew.

